



# **GROUPE DE TRAVAIL : TERRORISMES, ORGANISATION « ÉTAT ISLAMIQUE »**

**PRÉSENTATION SUCCINCTE DES  
PROBLÉMATIQUES**

# 1. COURTE ANALYSE DES TERRORISMES

## Définition

Plus d'une centaine de définitions existent aujourd'hui sur le terrorisme au point que l'ONU est à l'heure actuelle toujours incapable de s'accorder sur l'une d'elles. Le « groupe des sages » placé sous l'égide des Nations unies a opté en novembre 2004 pour une définition mettant l'accent sur les civils comme cible privilégiée de groupes ayant pour but « d'intimider une population, ou d'obliger un gouvernement ou une organisation internationale à agir, ou à ne pas agir... ».

Ce qui caractérise également le phénomène terroriste est avant tout l'asymétrie presque totale entre les effets psychologiques recherchés et les moyens physiques employés.

## Rappels historiques

Sans rentrer dans les origines et les évolutions trop lointaines du terrorisme politique, il est admis que le terrorisme « moderne » s'est développé dans les années 1970 autour de divers conflits, dont le conflit israélo-palestinien, et l'opposition idéologique entre les blocs de l'Est et de l'Ouest.

La guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988) a ravivé et approfondi les fractures à l'intérieur des sociétés du Proche et du Moyen-Orient, dont les attentats au Liban, alors commandités par Téhéran, exécutés par ses relais syriens et libanais et qui causèrent en 1983 la mort de 58 parachutistes français mais aussi celle de 241 militaires américains, ne furent qu'un des aspects.

Après la Guerre froide, la guerre civile déclenchée en Algérie après la victoire du FIS en 1991 et son annulation par le pouvoir s'exporta en France avec les attentats commis par le GIA entre 1994 et 1996. C'est une nouvelle phase du terrorisme international qui s'ouvre alors avec la France comme cible concernée.

Progressivement, et le programme de soutien de la CIA aux moudjahidines afghans (1979-1992) a contribué à l'émergence de ce phénomène, vont émerger des figures de proue du djihadisme global venues du Maghreb ou des pays du Golfe servant de représentations idolâtrées pour le recrutement au

profit des filières terroristes. « al-Qaida » va graduellement se focaliser sur les États-Unis d'Amérique (décrit dans la propagande islamiste comme le « grand Satan ») : ce furent en 1998 les attentats de Dar es-Salaam et Nairobi contre les représentations diplomatiques américaines.

L'attentat du 11 septembre 2001 marque l'ouverture d'une longue période d'instabilités et d'incertitudes sur l'avenir du Moyen-Orient. Le monde occidental semble être confronté à un retour de l'Histoire qu'il croyait avoir réglée après les arrangements post-coloniaux. En provoquant d'abord l'intervention des États-Unis et de l'OTAN en Afghanistan, puis l'occupation américaine en Irak (2003-2011), le 11 septembre a réveillé des crises latentes et les déséquilibres inhérents au partage du pouvoir entre les confessions sunnites et chiites hérités du passé.

Ces déséquilibres ont été exacerbés par une lecture sans nuances et biaisée des rapports intercommunautaires en Irak au moment de l'intervention militaire américaine. L'intervention franco-anglaise en Libye, irréfléchie pour la phase post-Khadafi, est venue alourdir le poids des erreurs dans la région.

Puis, dès 2011, l'étouffement par le régime syrien de toute résistance démocratique simultané au « Printemps arabe », la cruauté de sa répression, puis la porte laissée ouverte au développement des groupes djihadistes soutenus par des parrains concurrents mais eux-mêmes tous en lutte contre l'Iran et ses soutiens chiites (Hezbollah libanais), tout cela a conduit à une extension des lignes de fracture entre acteurs sunnites et chiites.

Aujourd'hui, l'accroissement de l'intervention militaire russe en Syrie agissant sans coordination avec la coalition internationale et uniquement contre tous les ennemis du régime, soit y compris les alliés des pays occidentaux, fait entrer le conflit dans une dimension encore plus internationale.

Aussi, en analysant le phénomène Daech/État islamique, il est important de ne pas apporter que des réponses sécuritaires au phénomène parce que l'Europe est menacée, mais de bien considérer que les musulmans dans leur ensemble en sont les premières victimes. En revanche, s'il nous faut être réactifs, il faut aussi envisager prudemment les diverses options d'action et résister aux discours irresponsables qui émergent ici et là.

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION TERRORISTE « ÉTAT ISLAMIQUE » (OEI)

### La naissance du califat

En Irak, le chef et calife autoproclamé Abou Bakr al-Baghdadi, et qui a pour réel patronyme Ibrahim Al-Badri, et pour nom entier Ibrahim ibn 'Awad ibn Ibrahim Al-Badri Al-Samarai, fut dès avril 2004 un des nombreux détenus de la prison d'Abou-Ghrayb<sup>(1)</sup>, tenue par les forces armées américaines déployées en Irak. Il s'y trouvait en tant que suspect, certainement repéré grâce aux bribes des fichiers de Saddam Hussein, répertoriant principalement les membres ou sympathisants des Frères musulmans et autres mouvances salafistes et/ou djihadistes. En 2006, après le scandale des sévices infligés aux détenus d'Abou-Ghrayb, il fut transféré à la prison Bucca<sup>(2)</sup> (« Bucca Camp » au sud-est de l'Irak, près de la frontière irako-koweïtienne). Dans cette prison, les sévices ou méthodes d'investigation, d'ores et déjà infligés à Abou-Ghrayb, se poursuivirent. Il est aujourd'hui admis que « Bucca camp » devint de fait le principal incubateur qui a favorisé la propagation de la doctrine et la prolifération des futurs membres et dirigeants de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL, acronyme pour Daech). Al-Baghdadi fut libéré en septembre 2009, date coïncidant avec la fermeture du camp.

Le 29 juin 2014, premier jour du Ramadan et au bout d'une avancée fulgurante en Syrie mais surtout alors en Irak tout au long de ce même mois qui lui fit prendre le contrôle des trois quarts des zones arabes sunnites d'Irak, l'EIL fait sa mue en prétendant restaurer le « califat » sur les territoires conquis dans les deux pays (de Raqqa en Syrie en janvier 2014 à Mossoul en Irak en juin 2014). Par la mise en scène d'un effacement de la frontière dite Sykes-Picot datant de 1916 à travers l'image du bulldozer traçant une piste à travers un mur de sable, l'État islamique démontra d'emblée sa capacité à communiquer et à instrumentaliser les symboles de l'histoire.

Cet épisode permit aussi d'attribuer une image de puissance régionale à une organisation qui

venait pourtant de subir de lourdes pertes à Tikrit la veille même de l'annonce du rétablissement du « califat ». Surtout, après un pacte ponctuel passé avec les Kurdes contre les forces irakiennes et qui avait permis à l'EIL d'entrer dans Mossoul mais de se retirer des faubourgs de Kirkouk au profit des peshmergas, ce pacte cessa et mit fin aux espoirs de l'EIL de s'emparer de Bagdad. En effet, l'espoir de cette ultime conquête de l'ancienne capitale du califat abbasside prit fin avec le retournement kurde conjugué à la mobilisation des milices chiites de la province de Diyala.

En Irak, al-Baghdadi a su bénéficier des ralliements des tribus sunnites marginalisées et à qui l'OEI a confié de nouveau le pouvoir local dont ils avaient été privés depuis l'invasion américaine et la « débaassification » extrême orchestrée au profit de la majorité chiite.

En Syrie, il a joué de la multiplication, de la porosité et des alliances de circonstance des groupes armés islamistes, se développant au gré des alliances et méfiances entretenues entre les puissances tutélaires sunnites d'Arabie saoudite, du Qatar et de la Turquie.

Ces puissances, comme ces groupes djihadistes dans un premier temps, combattent à la fois les révolutionnaires de 2011 (dont l'Armée syrienne libre), qui défendent un modèle dont ils ne veulent pas pour la Syrie, la démocratie, mais ils combattent aussi le régime car d'origine chiite/alaouite et soutenu par la puissance chiite, l'Iran, et ses épigones. Aujourd'hui, à force de défaillance dans la réaction internationale et dans la constitution d'une opposition unifiée, le sentiment d'abandon vécu par les révolutionnaires de la première heure prédomine. La conjugaison de l'opportunisme financier, du désir de rejoindre une opposition armée efficace, mais aussi parce que nombre d'opposants ont pu quitter la Syrie, a fait grossir les rangs des groupes djihadistes au détriment de ceux de l'ASL.

Les fondements religieux et idéologiques fournissant à l'OEI la justification de ses actes sont inscrits dans les doctrines salafiste et wahhabite venues de la péninsule Arabique.

Sans l'aide des gardiens de la révolution (pasdarans), indispensables également en Irak, les combats en Syrie (où le Hezbollah vient aussi

(1) Capacité d'accueil : 15 000 prisonniers, dès 2003, le camp fut doté d'une plate-forme de transport hélicoptérée.

(2) Camp Bucca, nommé Bucca en hommage à un officier des pompiers de NY, décédé lors des attentats du 11 septembre 2001. La capacité d'accueil de 20 000 prisonniers fut franchie dès 2005, soit un an après son ouverture officielle.

suppléer aux forces loyalistes syriennes) auraient depuis longtemps fait chuter le régime de Bachar el-Assad et de ses alliés, pour laisser place à une autre guerre, entre islamistes et démocrates. L'implication russe vient désormais faire courir le risque d'un écrasement définitif de toute velléité démocratique pour limiter l'approche à une guerre contre la terreur.

En Syrie, la duplicité du régime de B. el-Assad ne fait pas de doute. Après avoir libéré des centaines de djihadistes de ses geôles en 2011, il s'en est servi pour accroître le danger islamiste et écraser la révolution démocratique pour que celle-ci finisse par être occultée au profit d'une lutte mondiale contre le terrorisme dont le dictateur syrien deviendrait un pilier, et la Russie de Poutine l'une de ses principales forces.

Aujourd'hui, alors que l'OEI veut se placer dans cette perspective comme l'acteur unique du côté islamiste, il faut combattre l'OEI en le distinguant suivant les réalités de son existence et notamment ses faiblesses en distinguant bien les deux théâtres de guerre que sont l'Irak et la Syrie. Les principales figures du commandement sont irakiennes tandis qu'en Syrie, où l'OEI pourrait plus facilement être taxé d'envahisseur, l'organisation doit recruter massivement des supplétifs de l'étranger, notamment des Européens (les anglophones sont plutôt des combattants, les francophones plutôt dans des tâches de police et les ressortissants de la Fédération de Russie, particulièrement des républiques du Caucase, sont des combattants), pour compenser les manques en cadres et exécutants locaux.

## Origines et messages

L'OEI s'est arrogé un discours religieux en prenant ses références avec une vision littéraliste et rigoriste de l'islam en référence au califat abbasside du VIII<sup>e</sup> siècle dominant à Raqqa, et en mobilisant pour la « bataille de la fin des temps » (référence à l'hadith du prophète Mahomet pour la bataille entre musulmans et chrétiens à Dabiq, non loin d'Alep). Mais l'OEI est d'abord une organisation terroriste dont une partie des stratèges, théoriciens et administrateurs sont notamment, mais pas exclusivement, d'anciens officiers et fonctionnaires irakiens du régime de Saddam Hussein, rejetés par le processus de « débaassification ». Au Liban comme en Syrie, des témoignages et réactions de dignitaires sunnites démontrent que l'OEI exaspère par la barbarie et le chaos

que l'organisation applique systématiquement pour imposer ensuite son ordre. Reprenant à son compte les textes religieux, manipulant les tensions sunnites/chiites, et exacerbant le sentiment anti-occidental et anticolonialiste, l'OEI a repris à son compte les canaux de trafics illégaux préexistants (à l'instar de ceux instaurés pour détourner le programme « Oil for Food ») et multiplie surtout des sources de profit (pétrole, patrimoines, rapt, trafics transfrontaliers, etc.) quittant le champ de l'économie internationale régulée.

Ainsi, si la richesse est certes licite dans le monde sunnite, à condition qu'elle soit « purifiée » par l'impôt religieux, il n'en demeure pas moins que l'OEI organise à grande échelle une forme de criminalité organisée transfrontalière, dont les profits ne vont sans doute qu'en faible portion à la gestion des services et des besoins de la population vivant dans le « califat ».

Le discours de l'OEI appelle aussi au combat contre les valeurs occidentales, où, en France, la laïcité serait associée à de l'anti-islam et l'intégration à un isolement qui permet de manipuler le ressentiment et les malaises qui en découlent. De fait, la propagande de l'OEI (revue Dabiq) mais aussi celle d'al-Qaida (revue Inspire) placent aujourd'hui la France devant les États-Unis en tant que pays-cible.

C'est donc une guerre pour la défense de valeurs humaines universelles, certainement pas une guerre contre l'islam, et c'est avec les musulmans, notamment sunnites, qu'elle sera gagnée.

Pourtant, comme beaucoup de témoignages rapportés de Raqqa le disent, celles et ceux qui, dans l'OEI, sont chargés de combattre ou de faire respecter les « mœurs » sont des Occidentaux, notamment chez les femmes. Il n'y aurait même que 15 % à 20 % de convertis parmi les Français rejoignant l'OEI. La réponse à apporter en Europe ne peut se limiter à un discours sécuritaire, de prévention ou des retours des combattants.

## 3. DIFFÉRENCES ENTRE L'OEI ET AL-QAIDA :

À l'inverse de l'OEI, Al-Qaida et les organisations qui lui sont alliées semblent perdre en attractivité. Une concurrence semble exister entre les deux organisations terroristes au

Moyen-Orient, mais aussi désormais en Asie centrale.

Toutefois, malgré cette apparente compétition, qui semble plus liée au contrôle et à l'accaparement des revenus issus des donations extérieures et des appropriations des ressources naturelles, nous constatons surtout une évolution du mode de financement et de la gestion financière entre l'une et l'autre des deux organisations. Il serait naïf de croire que dans l'avenir - et l'intervention russe peut provoquer ce phénomène - ces deux organisations ne se retrouvent pas ensemble dans un combat pour instaurer le projet de société qu'elles partagent, même si la propagande de l'OEI traite d'apostats tous les groupes islamistes dont Jabhat al-Nosra.

Ainsi, les deux organisations, l'OEI et al-Qaida, se rejoignent dans leurs modes opératoires et la scénarisation des actes barbares (bombes humaines ; mises en scène et applications publiques des exécutions à mort - seul l'égorgeage, propre à l'OEI, diffère ; destruction des patrimoines préislamiques - de Bamyân à Palmyre, etc.). Contrairement à ce qui se dit parfois, on peut même se demander si, tout comme l'OEI, al-Qaida n'aurait pas visé l'expansion et le contrôle d'un territoire, si de tels objectifs n'avaient pas été mis en échec après les attentats de septembre 2001 mais aussi empêchés par le régime taliban qui abritait les responsables d'al-Qaida et n'avait lui un combat limité qu'au seul territoire national.

Ce qui peut témoigner d'une proximité entre les deux organisations, voire l'une matrice de l'autre, c'est peut-être le fait que la communication de l'OEI vante régulièrement celui qui avait créé un premier groupe en Afghanistan, al-Zarqawi, devenu par la suite un proche de Ben Laden. Il existe donc une continuité et maintes convergences de vues sur la vision du monde auquel elles aspirent.

Mais les deux organisations se distinguent au moins sur deux aspects majeurs : la sujétion obligatoire à l'OEI et la suprématie financière de celui-ci. L'OEI a en effet réussi à territorialiser son existence, en imposant notamment des allégeances exclusives après avoir remis le pouvoir à des cadres locaux et tribaux qui en avaient été privés par leurs États respectifs dans le passé, mais plus récemment par les États-Unis et le pouvoir majoritairement chiite d'Irak. Ensuite, les revenus considérables que l'OEI s'approprie lui fournissent une indépendance totale dont ne bénéficiait pas al-Qaida.

À ce propos, il est à noter que le modèle financier prédictif d'al-Qaida, aujourd'hui traçable et inutilisable après les efforts fournis par les établissements bancaires pour identifier la source et la circulation des dons, a laissé place à un modèle évitant les circuits financiers. Par exemple, l'accaparement des ressources permet à l'OEI de faire des affaires avec une grande circulation de liquidités, tandis que, par exemple, le pétrole envoyé en Turquie, une fois raffiné, n'est plus traçable et se perd dans les circuits financiers dont ceux dérégulés des marchés des matières premières. Il existe aujourd'hui des craintes parmi les grands groupes pétroliers, de phosphate, céréaliers, mais aussi de textile sur l'origine du coton, pour s'assurer de ne pas être taxés un jour de financer le terrorisme.

Quant aux pratiques des deux organisations terroristes, nul doute que l'OEI se distingue d'al-Qaida dans l'exercice systématique de la traite des femmes et des esclaves sexuelles, ce qui a suscité des condamnations générales de la part de toutes les autorités religieuses officielles, sunnites comme chiites.

En revenant aux pratiques moyenâgeuses d'une « théologie du viol » visant d'abord les femmes des communautés polythéistes (cf. les Yézidiés, etc.), et en y trouvant une justification religieuse par une prophétie à réaliser (d'après un hadith du prophète, l'apocalypse adviendra quand « une esclave donnera naissance à son maître »), l'OEI trouve surtout là un moyen opérationnel de fixer ses troupes, notamment la frange d'une jeunesse acculturée et frustrée sexuellement, mais aussi de participer au trafic humain des réseaux de prostitution connectés à la plateforme d'exportation qu'est le Nigéria.

Par ailleurs, entre les deux organisations, les différences dans leur développement résultent certainement aussi des pays où elles ont évolué, car si l'Afghanistan, l'Irak et la Syrie partagent une relative diversité de peuplement, seul l'Afghanistan oppose aux deux autres une certaine unité religieuse. En outre, la diversité des ressources disponibles et propices aux accaparements est bien moindre en Afghanistan que dans les deux autres États.

Ce qui rend l'OEI plus attractive, outre la référence islamique physique à un territoire sous contrôle, c'est indubitablement sa maîtrise des outils de la communication mondialisée (cf. al-Qaida n'est née qu'au début de cette révolution numérique), laquelle rend l'organisation visible et capable d'adapter son discours

aux publics musulmans visés.

La communication et la maîtrise des réseaux sociaux comme des dernières applications donne notamment l'illusion de la puissance en expansion perpétuelle (malgré ses défaites et limites sur le terrain), à l'instar d'allégeances extérieures comme celle de Boko Haram en perte de vitesse (dont le nom reste alors que, depuis avril, elle dit s'appeler « Province ouest africaine de l'EI »), ou, comme en Libye, où une implantation solide de l'OEI semble confrontée à des difficultés propres à la configuration de la société clanique libyenne.

Cependant, il ne faut pas négliger la permanence de l'implantation durable et forte des relais locaux d'al-Qaida, comme au Yémen par exemple, où l'OEI ne voit pas encore émerger d'affidés auto-proclamés.

Le fait que, d'un théâtre à l'autre, l'une de ces organisations parvienne mieux que l'autre à s'implanter, mérite néanmoins des recherches approfondies pour en déterminer les raisons sociologiques voire idéologiques. D'un tel examen pourrait découler une série de recommandations pour élaborer un contre-discours adapté au mieux.

## 4. DES MANIFESTATIONS TERRORISTES GÉOGRAPHIQUEMENT DIFFÉRENCIÉES :

Le phénomène du radicalisme djihadiste tente de s'instaurer, sous des formes différentes, partout pour s'imposer aux communautés musulmanes là où elles vivent. Il en va ainsi du Sénégal à l'Asie du sud-est, de Copenhague à toutes les sous-régions d'Asie.

Sa propagation dans la bande sahélo-saharienne ne doit pas nous faire oublier les périodes antérieures en Afghanistan, pays formateur des djihadistes radicaux du monde entier de la première génération, ou dans le Caucase (Tchéchénie, Daghestan). De même aujourd'hui, l'Indonésie a recensé dans son archipel et même dans sa prison centrale de Jakarta plusieurs cérémonies d'allégeance à ce qui était encore l'EIIL en 2014. En septembre 2014, le successeur d'O. Ben Laden, l'Égyptien Ayman al-Zawahiri annonçait la création d'al-Qaida dans le sous-continent indien, dans

le Cachemire en particulier. Cela n'est évidemment pas sans poser une nouvelle menace pour le Pakistan même si une jonction territoriale avec les zones tribales frontalières de l'Afghanistan reste à ce stade impossible. Mais l'Inde, un allié discret mais ancien de Damas, de Téhéran et de Moscou, a de bonnes raisons de s'inquiéter alors qu'elle abrite la seconde ou troisième communauté de population musulmane au monde (sunnites et chiites réunis) après l'Indonésie et le Pakistan. Confrontée au radicalisme des Ouïghours de la région du Xinjiang (ou Turkestan oriental), radicalisme lui-même croissant en réaction à la rude répression exercée contre cette communauté dans un pays où vivent 20 millions de musulmans, la Chine ne cache pas ses inquiétudes sur les centaines de ses ressortissants combattant aujourd'hui au sein de l'OEI.

Ainsi, tous nos pays, et donc bien entendu pas seulement l'Europe, sont concernés au premier chef par les menaces que constituent les retours de leurs ressortissants-combattants respectifs. Concernant la France, il ne faut pas négliger non plus les menaces proférées régulièrement à l'égard de notre pays par les combattants francophones, bénéficiant parfois de doubles nationalités.

Face au danger global, il faut se saisir des raisons globales causant ces radicalismes religieux mais aussi des particularismes de chacune des régions ou pays concernés. Ainsi, nous payons à la fois l'invasion américaine en Irak, notre échec commun en Afghanistan et l'inaction de la communauté internationale en Syrie au moment où le danger du radicalisme salafiste n'avait pas pris l'ampleur d'aujourd'hui. L'intervention russe risque désormais de créer un nouvel appel d'air au djihad dans un retour de l'histoire nous ramenant à la guerre froide qui se jouait en Afghanistan.

Mais les causes particulières du radicalisme djihadiste trouve aussi leurs explications dans les mauvaises gouvernances des pays concernés, les accaparements de pouvoir et de richesses qui entretiennent à la fois la corruption et provoquent les exodes, les déséquilibres d'accès aux besoins basiques, l'appauvrissement et même l'acculturation des populations, mais aussi des conflits et des économies de guerre et de trafics traversant les frontières et remplaçant progressivement les économies locales. Si celles-ci sont insérées et ne développent pas de radicalisme, il arrive que des courants politiques ou des pouvoirs, exerçant une mauvaise gouvernance et privant les peuples de leurs libertés fon-

damentales, instrumentalisent l'islam en le désignant comme une prétendue source des maux de la société.

## 5. DIX-NEUF PROPOSITIONS

### POUR UNE RÉPONSE

### À ADAPTER, SELON LES

### THÉÂTRES :

#### I - Constatant les moyens mobilisés par la communauté internationale et que :

**A - La France**, malgré la réduction de ses effectifs militaires au Mali ou en RCA, reste très présente sur les théâtres extérieurs (plus de 7 000 soldats à ce jour), notamment dans la lutte contre le terrorisme (opération Barkhane au Sahel, et opération Chammal, dans la coalition internationale contre l'OEI, en Irak et en Syrie).

Sur le plan intérieur, après les attentats de janvier 2015, le président de la République a déployé les forces armées dans une opération exceptionnelle (Sentinelle) pour renforcer la protection du territoire national, avec une force initiale de 10 000 soldats, réduite aujourd'hui à 7 000 soldats, répartis dans plus de 700 sites sensibles.

Le continuum entre sécurité intérieure et défense extérieure, mis en exergue dans la loi de programmation militaire de 2013, et qui identifiait les risques entre les États faillis dans le monde et le terrorisme en Europe, a trouvé désormais toute sa pertinence.

En plus du rapprochement souhaitable entre les services de renseignement intérieur et extérieur, sous l'égide du coordonnateur national du renseignement, la loi sur le renseignement (adoptée en juin 2015 et validée par le Conseil constitutionnel en juillet 2015) a complété le dispositif. De l'aveu même de membres audités de la communauté du renseignement, cette loi a le mérite de mettre de la transparence et de fixer un cadre juridique à des pratiques déjà existantes. Par ailleurs, après avoir été jusqu'ici uniquement équipé pour la cyberdéfense, l'état-major des armées a intégré désormais une capacité de cyberattaque contre l'OEI au sein d'un commandement cyber, qui mène à la fois l'offensive contre les postes informatiques de l'organisation terroriste et dé-

veloppe une contre-propagande.

Les mesures déjà prises contre la radicalisation sont nombreuses (plus de 1 800 Français ou résidents étrangers sont impliqués dans des filières djihadistes).

**B - L'Union européenne**, après les attentats de Paris, Copenhague et Tunis, a posé tout au long de l'année 2015 de nouvelles bases pour une coopération européenne renforcée dans la lutte contre le terrorisme, notamment pour prévenir le phénomène des combattants étrangers, et pour mieux utiliser et développer les instruments dont l'Europe dispose déjà (cf. Europol, Eurojust, Frontex, Schengen).

Elle a également adopté en juin 2015 une stratégie européenne de sécurité pour la période 2015-2020 au regard notamment de l'évolution des menaces terroristes. De même, elle a entamé une large réflexion sur la révision d'une stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité, qui devra être adoptée en juin 2016.

En matière de lutte contre le terrorisme, l'UE agit en conformité avec les arsenaux juridiques adoptés par les résolutions successives de l'ONU et qui invitent à la coopération interétatique pour prévenir les recrutements de combattants étrangers, freiner et empêcher la circulation du financement et des revenus générés par le terrorisme. À travers l'OSCE, l'UE est en mesure également de tirer les enseignements des retours d'expériences sur le fondamentalisme religieux et de déterminer des solutions.

Toutefois, l'UE reste encore trop absente dans le combat direct contre la menace terroriste. Il lui manque l'ambition d'instaurer une coopération soutenue et coordonnée, politique et sécuritaire, avec les acteurs régionaux (Ligue arabe, Conseil de coopération du Golfe, Union africaine, ASEAN). L'enjeu est d'autant plus grand que ce vide stratégique a des conséquences directes sur l'espace européen.

Par ailleurs, un combat idéologique doit être mené au niveau européen pour contrer les volontés de remise en cause de l'espace Schengen. Alors que l'axe franco-allemand tente de redonner un sens à la solidarité européenne, il y a urgence à poser les bons mots sur les phénomènes pour atténuer les angoisses dont se nourrissent les extrêmes.

**C - La coopération euro-méditerranéenne** s'est essouffée du côté de l'Union euro-

péenne, alors que novembre marquera la dynamique ouverte en 1995 par le « processus de Barcelone », mais la France participe à son redémarrage.

À travers la révision actuelle de la politique européenne de voisinage, les socialistes français contribuent dans le groupe S&D pour réorienter l'Europe afin de développer les coopérations dans tous les domaines, économiques et commerciaux, mais également sécuritaires, éducatifs et culturels, afin de lutter de manière commune contre les causes du radicalisme djihadiste.

Par ailleurs, la coprésidence France-Maroc du Dialogue 5+5 - forum ré-impulsé par la France en octobre 2012 pour s'inscrire en phase avec les aspirations exprimées par les jeunes arabes en 2011 - a posé comme priorités les questions de la jeunesse, de la sécurité, du commerce, des investissements et du secteur touristique dans ses priorités. La France prend sa coprésidence à partir d'octobre 2015 et pour deux ans.

Lors de la MedCOP21, à Marseille, en juin 2015, le président de la République a proposé de réunir un « Davos de la Méditerranée », où pourraient se retrouver tous les acteurs et décideurs de la coopération économique et sociale.

Après l'échec de l'Union pour la Méditerranée, initiée par le précédent président français qui s'appuyait sur les dictatures du Sud méditerranéen, il y a urgence à poser des initiatives globales répondant aux véritables défis de l'espace euro-méditerranéen.

**D - Les États africains** donnent désormais des moyens à la sécurité, clé de leur développement. Ainsi, l'Union africaine a adopté le principe que ses États membres posent comme objectif en 2015 et 2016 l'adoption de lois de programmation militaire (les dépenses militaires en Afrique ont doublé en 10 ans), et qu'ils s'engagent dans des coopérations (des exercices ont ainsi lieu au niveau des sous-régions).

Ces objectifs sont notamment encouragés par la France (Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique à l'Élysée, en décembre 2013, puis à Dakar, en décembre 2014), laquelle est en même temps active pour « européeniser » la solidarité sécuritaire avec le continent africain. Plus concrètement, le G5 Sahel s'est affirmé comme un exemple inédit de coopération mais aussi comme réponse immédiate à une crise

urgente, et ce partenariat est appelé à s'élargir. La lutte contre l'expansion de Boko Haram a fourni un nouvel exemple d'actions urgentes communes entre des États d'Afrique centrale et de l'Ouest, soutenus par des éléments de renseignement français et américains.

La lutte contre la piraterie, non seulement pour assécher les sources de financements (prises d'otages et vols de marchandises), mais aussi pour interrompre les livraisons d'armements par des pays parrainant des réseaux terroristes, est un autre mode d'action, développé par la France (opération Corymbe dans le Golfe de Guinée) et où l'UE et l'OTAN ont réussi à se coordonner dans la Corne de l'Afrique (Ocean Shield et Atalanta).

Parallèlement, lutter contre la mauvaise gouvernance est un enjeu majeur, afin que les conséquences de la corruption, des détournements des fonds publics et des aides internationales cessent de nourrir le terreau du ralliement des jeunes générations aux discours radicaux. Le système mis en place par la France pour assurer transparence et suivi par tous les acteurs de l'aide au développement au Mali, ou même avec la « zone libérée » d'Alep, pour suivre l'usage des fonds dépensés dans les projets de développement et humanitaires, mérite par ailleurs d'être souligné, voire reproduit.



## **Membres de la Commission**

### **Animée par :**

Maurice Braud, SN à l'international, aux migrations et codéveloppement

### **Membres :**

Marie Récalde, SN à la défense  
Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères  
Gwendal Rouillard, député  
Patrick Mennucci, député  
Jeanny Lorgeoux, sénateur  
Yann Galut, député  
Philippe Baumel, député  
Nathalie Chabanne, députée

### **Avec le concours des SNs et SNAs du Pôle Mondialisation/Régulation/Coopération :**

Jean-Marc Germain, SN chargé du Pôle  
Philip Cordery, SN à l'Europe  
Gilles Pargneaux, SN coopération nord-sud  
Seybah Dagoma, SN au suivi des négociations transatlantiques  
Rita Maalouf, SN à l'humanitaire et aux droits de l'homme  
Marie-Rose Koro, SNA à la francophonie  
Hélène Conway-Mouret, SNA à l'international

### **Avec la participation des collaborateurs parlementaires et permanents suivants :**

Pierre Fermigier, collaborateur de E. Guigou  
Menad Ahmed-Zaïd, collaborateur de J. Lorgeoux  
Charlotte Souly, collaboratrice de P. Amirshahi  
Olivia Nloga, collaboratrice de Y. Galut  
Paola Cloué-Sola, collaboratrice de M. Récalde

Karim Pakzad, coordinateur du Pôle Mondialisation/Régulation/Coopération  
Sébastien Gricourt, assistant politique pour les questions internationales et de défense  
Charlotte Jamas, assistante politique pour les migrations, le développement, la coopération et la francophonie  
Brigitte Garzino, assistante politique pour les questions de sécurité  
Hélène Fontanaud, chargée de mission auprès des directeurs aux études